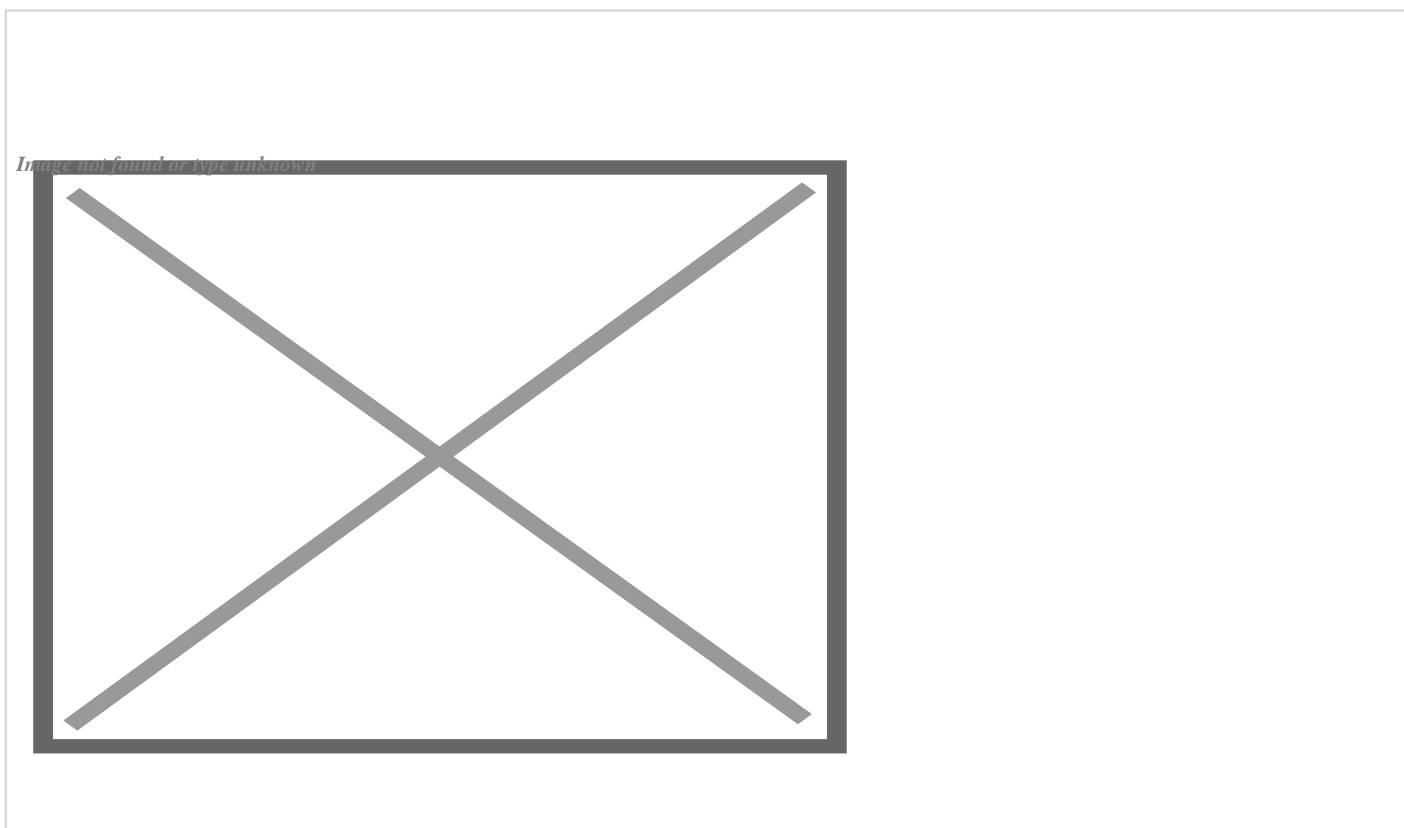


Pour un code des familles inclusif et divers



Par María Josefina Arce (RHC)

L'année 2022 sera très importante pour avancer dans l'amélioration de notre société. De février à avril, le nouveau projet de Code des familles sera soumis à une consultation populaire, après avoir été approuvé par l'Assemblée Nationale du pouvoir Populaire cubain lors de la 8ème session de la 9ème législature.

Le document, qui sera mis à la considération des citoyens, est le résultat d'un débat enrichissant, convoqué par le président cubain Miguel Díaz-Canel, qui a toujours mis l'accent sur l'importance de connaître l'opinion des juristes, des divers secteurs de la société et notamment des jeunes qui constitueront les familles du futur.

Pour cette raison la consultation a inclus des spécialistes et des institutions telles que les universités, mais aussi la population qui a pu donner son critère et ses suggestions, par le biais de courriers électroniques créés à cet effet par le Parlement, un large débat, qui a compté sur la participation décisive des députés, élus pour représenter les intérêts du peuple.

Ces échanges, exemple de notre démocratie participative, ont conduit à la modification de 273 articles et à l'inclusion de huit autres.

Le nouveau projet est inclusif et respectueux des traités internationaux, et selon le ministre cubain de la Justice Oscar Silveira Martínez, ne fabrique ni n'impose de modèles, mais constitue le reflet de la réalité cubaine.

Notre société est très diverse et elle s'est transformée en concordance avec les nouveaux temps ; c'est pourquoi elle nécessite d'un nouveau Code des Familles dont les droits des uns n'excluent pas les autres, reconnaissant les prérogatives de chacun dans ce domaine.

Le document situe l'amour, l'affection et la responsabilité en tête des valeurs familiales.

Parmi les principaux aspects du projet figurent la protection de la diversité familiale et le droit de chaque personne de constituer une famille, en concordance avec la constitution et ses principes d'égalité, de non-discrimination et de dignité humaine.

Elle promeut également l'égalité des sexes, protège la maternité et la paternité et reconnaît les prérogatives des filles, des garçons et des adolescents, ainsi que des grands-mères et grands-pères et d'autres parents consanguins.

Cuba a toujours été promotrice et défenseuse du droit de la famille, et pour cette raison le travail déployé a été intense et les opinions de tous ont été écoutées. Selon les experts, le résultat est un nouveau Code de Familles d'inclusion, de diversité, de non-discrimination et d'égalité.

<https://www.radiohc.cu/fr/especiales/comentarios/280761-pour-un-code-des-familles-inclusif-et-divers>



Radio Habana Cuba